

**Allocution de Madame Hélène Conway-Mouret, ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, lors de la conférence-débat « *L'Alliance du Pacifique : de nouveaux relais de croissance pour les entreprises françaises* »
(Paris, 29 mai 2013)**

Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,

Mesdames, Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi d'être présente aujourd'hui parmi vous dans le cadre de cette conférence-débat consacrée à l'Alliance du Pacifique et aux opportunités que cette organisation présente pour nos entreprises.

A cet égard, je tiens tout d'abord à saluer l'initiative de ProMexico, ProChile, Proexport Colombia et PromPerú, qui ont choisi d'organiser cette conférence ici, à Paris, et à féliciter France-Amériques et le Comité national des conseillers du commerce extérieur de les avoir appuyés et aidés dans cette démarche.

Cette initiative est d'autant plus heureuse que, hasards du calendrier, la France vient de se voir accorder la semaine dernière le statut d'observateur auprès de l'Alliance du Pacifique lors du sommet de Cali, en Colombie.

Cette décision me conduit bien entendu aujourd'hui à exprimer notre gratitude aux délégations des Etats membres de l'Alliance présentes aujourd'hui, et en particulier à Monsieur le ministre de l'économie des Etats-Unis du Mexique et à ainsi qu'aux représentants de la Colombie, du Chili et du Pérou, que je salue.

La France remercie sincèrement vos quatre gouvernements d'avoir accepté d'accueillir notre pays en tant qu'Etat observateur auprès d'une organisation encore jeune, mais dont les premiers mois d'une activité riche et intense nous semblent porteurs de promesses pour l'ensemble de la région.

Pourquoi la France a-t-elle souhaité se rapprocher de l'Alliance du Pacifique ?

Créée en 2011, cette organisation suscite depuis sa fondation un intérêt qui ne se dément pas. Le nombre d'Etats ayant sollicité le statut d'observateur auprès de cette organisation ou aspirant à en devenir membre en est la preuve la plus évidente. Notre pays est donc d'autant plus reconnaissant d'avoir vu sa candidature acceptée à l'unanimité lors du sommet de Cali.

Le succès de l'Alliance s'explique bien entendu par le dynamisme des économies des Etats qui la composent, qui représentent à elles seules près de 35% du produit intérieur brut de l'Amérique latine. Il s'explique aussi par le caractère novateur de cette organisation. Son mode de fonctionnement a en effet permis l'adoption rapide de mesures telles que la suppression de droits de douane entre les Etats membres, devenue une réalité dès cette année.

C'est donc avec le plus grand intérêt que notre pays a suivi la constitution de cet espace d'intégration régionale. Convaincue des vertus de cette intégration régionale pour favoriser un développement économique et social durable, la France partage également les principes et objectifs sur lesquels repose l'Alliance du Pacifique. Présente sur le continent américain à travers ses départements français d'Amérique. Elle y est présente à travers plusieurs collectivités et y dispose d'un vaste territoire maritime.

C'est tout naturellement que notre pays a donc souhaité se rapprocher de cette organisation. Elle a présenté sa candidature au statut d'observateur à la suite du Sommet de Santiago entre l'Union européenne et la Communauté des Etats latino-américains et des Caraïbes (CELAC).

Notre démarche s'inscrit dans un cadre plus général que le ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius, a eu l'occasion d'exposer lors de son déplacement au mois de février dernier dans deux des pays de l'Alliance, le Pérou et la Colombie.

En effet, les liens entre l'Amérique latine et la France, ancrés dans l'histoire, nourris de valeurs partagées et d'aspirations communes, conduisent notre pays à accorder une grande importance à ses relations avec vous. Fort de son attachement à la démocratie et à la paix, fort aussi de sa jeunesse et de sa créativité, l'Amérique latine s'affirme comme un pôle majeur du XXI^{ème} siècle, que la France entend mettre à nouveau au cœur de ses préoccupations.

Cette nouvelle démarche, nous la voulons à la fois « continentale » et « partenariale ». Continentale, parce que nous souhaitons désormais embrasser la diversité de l'Amérique latine. Partenariale car, face aux défis de la mondialisation, l'Europe et l'Amérique latine partagent beaucoup et se doivent d'agir de concert pour permettre l'essor d'une mondialisation plus juste et prenant en compte le développement durable sous toutes ses facettes, écologique, économique et sociale.

Notre démarche s'exprime dans trois domaines : sur le plan politique, sur le plan culturel et éducatif et sur le plan économique.

Sur le plan politique, d'abord : depuis mai 2012, nous avons reçu à Paris M. Enrique Peña Nieto, M. Ollanta Humala, Mme Dilma Rousseff, M. Evo Morales - et cette semaine M. Ricardo Martinelli. De notre côté, le président Hollande et le Premier ministre Ayrault se sont rendus en Amérique latine, notamment au Chili où le Premier ministre s'était entretenu avec M. Sebastian Piñera ainsi qu'avec M. Humala à l'occasion du Sommet UE-CELAC. Plusieurs ministres ont également traversé l'Atlantique, dont M. Fabius qui avait rencontré en février M. Juan Manuel Santos, et moi-même qui me suis rendue au Venezuela récemment, si bien que nous avons

effectué au total 38 déplacements en Amérique latine en une seule année. Des rencontres de haut niveau ont donc eu lieu avec les quatre présidents des Etats membres de l'Alliance. Nous entendons maintenir cette dynamique et continuer à renforcer nos relations, tant sur le plan bilatéral qu'au travers des organisations régionales, au premier rang desquelles l'Alliance du Pacifique.

Le deuxième axe de notre stratégie d'action, c'est la promotion des échanges humains et de compétences entre l'Amérique latine et la France. De plus en plus de Français s'installent en Amérique latine : la taille de la communauté française sur ce continent a augmenté de plus de 15 % au cours des dernières années. Mais à l'inverse, vous le savez, la France est le troisième pays d'accueil des étudiants latino-américains hors de ce continent. Notre pays souhaite que nous participions ensemble au développement de cette société de la connaissance, sur laquelle sera fondé l'essentiel de la croissance mondiale de demain. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle appuie les efforts initiés par le Sommet académique UE-CELAC, qui s'est tenu à Santiago en marge du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, en vue d'une relance rapide de l'espace d'enseignement supérieur commun UE-ALC.

Enfin, et le thème retenu pour cette conférence en est l'illustration, nous ne pouvons que gagner à renforcer nos relations économiques et commerciales, même si celles-ci sont déjà riches, comme l'illustreront certainement les débats et présentations prévus ce matin.

Nos deux continents entretiennent des relations privilégiées, notamment grâce aux accords conclus entre les Etats de l'Alliance, d'une part, et l'Union européenne et ses Etats membres, d'autre part. L'Europe est ainsi le premier partenaire de l'Amérique latine en matière d'investissements. Par ailleurs, comme l'a démontré le Sommet UE-CELAC de Santiago, nous partageons les mêmes objectifs : la promotion, entre nos régions et nos économies respectives, d'investissements respectueux de l'environnement et favorisant l'inclusion sociale.

La France contribue de manière importante aux liens entre les deux régions, puisque nos investissements directs étrangers en Amérique latine se sont élevés à près de 4,9 milliards d'euros en 2010. Nos grandes entreprises sont presque toutes présentes sur ce continent, souvent depuis le début du XXème siècle.

Et pourtant, malgré nos liens étroits et nos proximités de vues, nos échanges commerciaux demeurent encore trop faibles : notre part de commerce courant n'est pas à la hauteur de notre relation politique et économique. C'est une faiblesse que nous cherchons désormais à réduire et nous souhaitons que notre rapprochement avec l'Alliance du Pacifique contribue à cet effort.

L'Amérique latine et ses économies dynamiques, en particulier celles de l'Alliance, constituent un terrain d'expression privilégié pour la diplomatie économique voulue par les autorités françaises. Les entreprises françaises, représentées en nombre aujourd'hui, sont en effet prêtes à répondre aux besoins des sociétés latino-américaines en termes d'infrastructures, d'automobiles, de matériels de transport, d'énergie, de grande distribution et de biens de consommation. Qu'elles sachent que l'ensemble des services de l'Etat seront à leurs côtés pour les accompagner dans la conquête de nouveaux marchés.

*
* *
*

Messieurs les ministres,

Mesdames, Messieurs,

La création de l'Alliance du Pacifique a coïncidé avec l'amorce d'une nouvelle dynamique des intégrations régionales en Amérique latine, avec l'affirmation de la CELAC comme interlocuteur de l'UE et la recomposition en cours du Mercosur. Les promesses nées de l'apparition de cette nouvelle organisation expliquent l'immense intérêt qu'elle suscite auprès de plusieurs Etats latino-américains - le Costa-Rica vous a rejoint à l'occasion du sommet de Cali - et, de manière plus large, des Etats riverains du Pacifique.

Je souhaite vous dire ici aujourd'hui que la France entend pleinement s'investir dans la dynamique née de l'apparition de l'Alliance, dont elle salue les initiatives, qu'elles portent sur la facilitation des échanges commerciaux ou humains ou sur le développement de représentations diplomatiques communes.

Le poète français du début du XX^{ème} siècle Pierre Reverdy a écrit qu'il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour. La décision prise à Cali constitue bien une preuve de l'étroitesse des relations entre notre pays et les Etats membres de l'Alliance du Pacifique. Nous entendons, nous aussi, continuer à apporter dans les mois et les années qui viennent les preuves du fait que cette relation est au cœur de nos préoccupations.

Je vous remercie.